



Bulletin municipal
Mai 2022



ROCHE INFOS

Mot du Maire

Rochoises et Rochois bonjour,



Lors des élections présidentielles, les Rochois ont été nombreux à voter, environ 80 % au premier tour et 76 % pour le second tour. Emmanuel Macron a obtenu 58,5 % devant Marine Le Pen qui a réalisé un score de 41,50 %.

Maintenant nous sommes tous face aux grandes orientations politiques qui vont nous être présentées très prochainement, le président s'étant engagé sur une orientation différente de celle de son premier mandat.

Pour compléter les grandes orientations de notre pays nous allons devoir désigner nos représentants de circonscriptions aux élections législatives (députés) les 12 et 19 juin

prochains.

Je voudrais saluer et remercier le dévouement de l'ensemble des scrutateurs qui font un travail sérieux et bénévole.

L'évolution et l'entretien de notre Commune se poursuit avec la réfection de la rue de Terre Rouge qui mène à la ZA nord sur toute sa longueur par un tapis en enrobé.

Les travaux ont été réalisés de nuit afin d'éviter les perturbations liées aux entreprises locales.

Après plusieurs semaines de perturbation, les riverains du secteur de la rue des Groseilliers, de la rue de la Source et de la rue de la Fontaine ont retrouvé leur tranquillité.

Les travaux sont terminés, il restera uniquement le marquage au sol qui devrait se faire dans les semaines à venir.

Face à la qualité des revêtements, il semblerait que certains riverains utilisent ces voies comme un anneau de vitesse. Une étude de ralentisseurs a donc été proposée à GBM et ces excès ont été signalés à la gendarmerie ainsi que le non-respect de la signalisation « Stop ».

Beaucoup d'enfants empruntent ces voies et les parents craignent pour leur sécurité.

Toujours dans le cadre de la rénovation des voiries, l'impasse des Jardins est prévue à partir du 10 mai et la rue du Clousey à partir du 18 mai.

Comme chaque année, la cérémonie du 8 mai est prévue au Monument aux morts à 10h00. Cette année la commémoration sera marquée par un grand vide, celui de Jacqueline TEYSSIER. J'invite toute la population à un moment de recueillement.

Les employés communaux, en charge notamment des espaces verts, font de gros efforts pour rendre notre commune la plus agréable possible et propre.

Il est dommage que certains individus irrespectueux trouvent un malin plaisir à saccager ou arracher les plantations.

La pandémie semble être derrière nous et les beaux jours arrivent, profitez de cette liberté retrouvée et prenez soin de vous.

*Le Maire,
Jacques KRIEGER*

Dates à retenir

- Jedi 5 mai : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Samedi 14 mai : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30
- Lundi 23 mai : **Permanence CCAS**, à la mairie de 9h30 à 11h30

Horaires tonte

Le soleil qui revient donne envie de bricoler en utilisant des outils parfois bruyants. Mais attention : les conflits de voisinage peuvent empoisonner le quotidien.

Les activités nécessitant l'utilisation d'appareils bruyants, comme les tondeuses, tronçonneuses, perceuses ou autres, sont possibles à des heures précises :

du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h,
le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h,
les dimanche et jours fériés : de 10h à 12h.



**BRUITS
de voisinage**

**Tous responsables
Tous concernés**

Les causes du bruit peuvent être multiples (cris, musique, aboiements, outils de bricolage, etc.). En journée, on parle de trouble anormal de voisinage quand ces bruits sont répétitifs, intensifs ou qu'ils durent dans le temps. Lorsqu'ils sont commis la nuit, entre 22 h et 7 h, on parle de tapage nocturne.

Cérémonie du 8 mai

Depuis 2020, les cérémonies de commémoration sont fortement perturbées.

Cette année, la cérémonie du 8 mai devrait pouvoir se dérouler normalement avec un rassemblement au Monument aux Morts à 9h50.

Avec cette année, une pensée toute particulière pour Jacqueline Teyssier, rochoise rescapée des camps et décédée le 20 mars dernier.

Comme nous en avons l'habitude, à l'issue de cette cérémonie, retour à la salle Lumière pour un moment de convivialité et d'échange.



Jacqueline TEYSSIER

Survivante des camps de concentration, Jacqueline Teyssier s'en est allée à 98 ans le 20 mars dernier. A Roche-lez-Beaupré et dans le département, la rescapée n'avait jamais cessé de témoigner auprès des jeunes des heures sombres de la Seconde Guerre mondiale.



Elle a rendu son dernier souffle, alors que la guerre fait rage en Ukraine, alors que des réfugiés sont à nouveau sur les routes...

Jacqueline Teyssier, présidente de l'Association des Déportés du Doubs, était connue de plusieurs générations de collégiens et lycéens. Dans les établissements, elle venait régulièrement parler de la déportation, son tatouage de matricule encore visible sur le bras.

**"Depuis que je suis rentrée des camps de concentration,
je n'ai plus jamais réussi à pleurer,
je ne pleure jamais, je ne peux pas, c'est fini."**

17 mai 1944, cette jeune juive parisienne est arrêtée à Bobigny par la milice française, pour résistance. Elle et sa famille sont emmenées dans le camp de concentration d'Auschwitz. Sa mère n'y surviva pas.

Juste avant la libération du camp d'Auschwitz par les Soviétiques, le 27 janvier 1945, Jacqueline Teyssier est transférée à Bergen-Belsen, un camp en Allemagne. Elle y contracte le typhus. Elle ne sortira des camps de la mort qu'en juin 1945. A son retour, elle ne pèse que 28 kilos. Les médecins disent à son père qu'elle ne survivra pas.

Jacqueline Teyssier n'avait rien oublié de l'enfer de la Déportation, des nuits où les responsables des camps mettaient les femmes nues dehors, par tous les temps. *"Si on était avachies, c'était fini, c'était directement la chambre à gaz et au four crématoire"* témoignait-elle en 2020 à l'occasion du 75e anniversaire de la libération du camp d'Auschwitz.

"Ne vivez jamais dans la haine de l'autre"

Ce petit bout de femme aux cheveux blancs portait un message de tolérance aux élèves. La force de son témoignage était plus forte que tous les livres d'histoire.

**"Vous avez la chance de vivre dans une démocratie.
Respectez toujours l'autre et battez-vous pour les valeurs de la République.
Moi, je ne hais personne."**

La Rochoise avait reçu en 2006 le titre de chevalier de la Légion d'honneur. En janvier 2021, Jacqueline Teyssier avait été faite officier de la Légion d'honneur à Roche.

Elections présidentielles 2022

Les résultats des élections présidentielles des 10 et 24 avril ont été les suivants pour notre commune :

1° tour :
Inscrits : 1584
Votants : 1259 (79,48 %)
Blancs : 22 (1,75 %)
Nuls : 10 (0,79 %)
Suffrages exprimés : 1227 (97,46 %)

Ont obtenu :
Nathalie Arthaud : 4 (0,33 %)
Fabien Roussel : 37 (3,02 %)
Emmanuel Macron : 340 (27,71 %)
Jean Lassalle : 34 (2,77 %)
Marine Le Pen : 311 (25,35 %)
Eric Zemmour : 82 (6,68 %)
Jean-Luc Mélenchon : 269 (21,92 %)
Anne Hidalgo : 18 (1,47 %)
Yannick Jadot : 45 (3,67 %)
Valérie Pécresse : 40 (3,26 %)
Philippe Poutou : 9 (0,73 %)
Nicolas Dupont-Aignan : 38 (3,10 %)

2° tour :
Inscrits : 1583
Votants : 1202 (75,93%)
Blancs : 92 (7,66 %)
Nuls : 35 (2,91 %)
Suffrages exprimés : 1075 (89,43 %)

Ont obtenu :
Emmanuel Macron : 602 (56 %)
Marine Le Pen : 473 (44 %)

Au niveau national, les résultats du second tour qui désignent Emmanuel Macron Président de la République, sont les suivants :

- Emmanuel Macron : 18 779 641 (58,5%)
- Marine Le Pen : 13 297 760 (41,5%)

Suite aux élections présidentielles, vous serez de nouveau appelés aux urnes pour :

les élections législatives les dimanches 12 et 19 juin 2022
Attention : les bureaux de vote fermeront à 18h.

Si vous souhaitez faire une procuration, pensez à la faire assez tôt auprès de la gendarmerie ou du commissariat le plus proche de chez vous afin qu'il y ait assez de temps pour la transmettre à la mairie.



Paiement de proximité

La Direction Générale des Finances Publiques a noué un partenariat avec le réseau des buralistes afin de proposer une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...).

Les buralistes partenaires afficheront le logo "Paiement de proximité". Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 euros, et par carte bancaire. Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

Que pourra-t-on payer chez les buralistes agréés ?

Toutes les factures de la vie quotidienne : amendes, cantine, crèche, hôpital qui représentent 70 % du volume constaté dans les premiers départements test* ou encore les impôts de moins de 300 € (par exemple la contribution à l'audiovisuel public, les petites taxes d'habitation ou foncières et tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet).

Quels montants pour quelles factures ?

- pour l'essentiel des factures de la vie quotidienne : jusqu'à 300 € en espèces et sans limitation de montant en carte bancaire ;
- pour les impôts : jusqu'à 300 € en espèces ou en carte bancaire (au-delà et pour les montants supérieurs, obligation légale de payer par voie dématérialisée).

Comment ça marche ?



L'utilisateur devra simplement s'assurer que son avis ou sa facture comporte un « QR code » et que la mention « payable auprès d'un buraliste » figure dans les modalités de paiement. Si ce n'est pas le cas, la facture devra être réglée selon les modalités habituelles indiquées sur le document.

Une fois chez un buraliste agréé (reconnaisable par l'affiche apposée sur sa devanture), l'utilisateur, muni de sa facture, scanne son QR code et paye. Le paiement est réalisé en toute confidentialité à l'aide d'un terminal sécurisé de la Française des Jeux déjà disponible et adapté à cet effet : il n'est pas nécessaire de confier sa

facture au buraliste et celui-ci n'a accès à aucune information de nature personnelle.

Le bureau de tabac Girardet de Roche-lez-Beaupré propose ce service.



Tarifs Municipaux 2022

Photocopies

Petit format (unité) N/B.....	0,25 €
Petit format (unité) couleur	1,60 €
Grand format (unité) N/B.....	0,45 €
Assoc : Petit format (unité) N/B.....	0,10 €
Assoc : Petit format (unité) couleur.....	0,45 €
Assoc : Reprocopie (unité) N/B.....	0,05 €



Concessions cimetièrre

15 ans (1e m2).....	50 €
30 ans (1e m2).....	100 €
Caveau d'urnes (600 €) + concession 30 ans 1 m ² (100 €).....	700 €
Caveau 2 places (1900 €) + concession 30 ans 3 m ² (300 €).....	2 200 €
Caveau 4 places (2400 €) + concession 30 ans 5 m ² (500 €).....	2 900 €
Case du colombarium (650 €) + concession 30 ans 1 m ² (100 €).	750 €
Cendres jardin du souvenir (urne ou dispersion).....	200 €

Salle Jouffroy d'Abbans



Week-end Rochois.....	225 €
Caution.....	500 €
Plus-value pour vaisselle.....	55 €
Forfait Nettoyage.....	100 €
Salle du haut : cours adultes payant €/heure.	6 €

Salle Gustave Courbet

Location à titre exceptionnel €/h.....	10 €
Forfait Rochois + assos rochoises 1 journée..	50 €

Salle de réunion du Presbytère

Location à titre exceptionnel - grande salle seule 1 journée.....	100 €
Location à titre exceptionnel - les 2 salles 1 journée.....	150 €
Caution.....	500 €

Divers

Location 1 table bistro bois.....	1 €
Location 2 bancs bistro bois.....	1 €
Location local alambic communal 1 journée	20 €

Composteurs (disponibles en mairie)

Composteur bois 300 litres	50 €
Composteur bois 600 litres	60 €
Composteur plastique 400 litres	30 €
Grille anti rongeurs 300 litres	42 €
Grille anti rongeurs 600 litres.....	45 €

Un printemps à vélo

La commune de Roche-lez-Beaupré fait partie des 7 communes du Grand Besançon Métropole choisie pour l'organisation d'animations cyclables durant l'année 2022.

Les 6 autres communes sont : Miserey-Salines, Avanne-Aveney, Saône, Serre-les-Sapins, Devecey et Saint-Vit.

Ces animations ont pour objectif d'informer, de communiquer et de sensibiliser sur la pratique du vélo. A ce titre, la commune de Roche-lez-Beaupré a été choisie pour l'organisation d'une journée d'animation sur le vélo le **samedi 28 mai dès 9h**.

Ces animations sont réalisées par l'association Vélocampus et la Vélo-école de Besançon et sont structurées autour de 2 axes :

1. **Une séance d'auto-réparation vélo** pour apprendre quelques bases mécaniques. Les outils seront mis à la disposition des usagers. Les pièces détachées devront être fournies par le propriétaire du vélo.

Un atelier mobile sous la forme d'un vélo-cargo sera présent avec des animateurs. Cette séance d'atelier mécanique durera 3 h de 9 h à 12 h et sera animée par 1 à 3 animateurs.

2. **Une séance de circulation en milieu urbain (vélo-école)** qui permet aux usagers de réapprendre les bons gestes pour circuler à vélo et connaître les parcours les plus sécurisés pour des déplacements quotidiens (travail, études, achats, ...).

Cette séance de vélo-école durera 2 h avec 1,5 h de pratique et 30 mn de conseils. Elle sera composée d'un groupe de 8 à 10 personnes (âgées de plus de 12 ans). Les participants recevront un kit de sécurité cycliste.

A Roche-lez-Beaupré, le lieu choisi pour ces animations est la salle Jouffroy d'Abbans, rue de Casamène, proche de la véloroute.

Pour les animations de circulation en milieu urbain :

Le nombre de places est limité.

Inscriptions au 03 81 61 51 26 de 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30.

Il faut être âgé de plus de 12 ans et disposer d'un vélo en bon état (pneus gonflés et freins fonctionnels) et d'un casque.

Pour les ateliers de réparation :

Ouverts sans inscription.



Comité des Fêtes

Marche de printemps

Le dimanche 22 mai 2022, le Comité des Fêtes organise sa traditionnelle marche de printemps qui nous conduira aux ruines de Montfaucon avec quelques curiosités à voir en chemin.

Celle-ci se veut familiale et sans grande difficulté (environ 15 km).

RENDEZ-VOUS à 8h00 devant la Mairie pour les inscriptions.

Départ en co-voiturage à 8h30 via les hauteurs de Chalèze où la randonnée débutera. Retour aux alentours de 17h00. Repas tiré du sac

MATERIEL NECESSAIRE :

Chaussures de marche, bâtons, vêtement de pluie, eau, fruits, barres de céréales, boissons...



Chaque randonneur est sous sa propre responsabilité, **la sortie sera annulée en cas d'intempéries.**

Inscription auprès de Roland RAFFIN au :
06 08 16 16 23 ou 03 81 60 55 76

Nouvelle activité

Une réflexologue s'installe à Roche lez Beaupré !

La réflexologie traite l'individu dans son intégralité par le massage des « zones réflexes » des pieds ou des mains.

Elle agit sur le stress et les tensions, elle aide le corps à retrouver son équilibre et à éliminer les toxines, elle augmente le niveau d'énergie globale du corps, elle soulage de nombreux maux quotidiens (migraines, mal de dos, insomnies ...) et bien d'autres choses encore à découvrir.



Déplacement à domicile possible - Remboursement par Mutuelle
N'hésitez pas à la contacter : Carole PEYSSON 06.73.76.41.89
Facebook : paumes et plantes – Carole Peysson Réflexologue

Un Rochois à l'honneur



Le week-end des 2 et 3 avril, Wilfried Gurnot a participé au Championnat de France de Motocross à Etrabonne.

Notre champion rochois est encore une fois sur la première marche du podium.

Malgré un week-end froid et neigeux, Wilfried a fini premier en catégorie "Super évolution 90-97".

Félicitations !



Nouvelle activité



solutions informatique, réseaux et logiciels, pour les professionnels et les particuliers, partenaire certifié sage

Tel : 03 81 84 39 17

Mail : contact@bsi-solutions.fr

Opération Brioches

Opération
Brioches



L'Opération Brioches, qui a eu lieu début avril, a permis de récolter cette année la somme de 2905 euros au profit de l'ADAPEI.

Merci aux donateurs rochois pour leur participation au fonctionnement de cette association qui œuvre en faveur des handicapés mentaux et leurs familles.

Merci également aux 13 bénévoles pour leur disponibilité et le temps passé à cette collecte.

Permanences CCAS

Devant une fréquentation accrue de Rochois, les permanences du CCAS vont continuer à la mairie selon le planning suivant :

- | | |
|--------------------|------------------|
| - jeudi 5 mai | de 14h à 16h, |
| - samedi 14 mai | de 9h30 à 11h30, |
| - lundi 23 mai | de 9h30 à 11h30, |
| - jeudi 2 juin | de 14h à 16h, |
| - lundi 13 juin | de 9h30 à 11h30, |
| - samedi 25 juin | de 9h30 à 11h30, |
| - jeudi 21 juillet | de 14h à 16h, |
| - samedi 20 août | de 9h30 à 11h30. |



N'hésitez pas à venir, avec ou sans rendez-vous, les bénévoles du CCAS seront là pour vous accueillir et vous aider dans vos démarches de toutes sortes.

Carte Avantages Jeunes



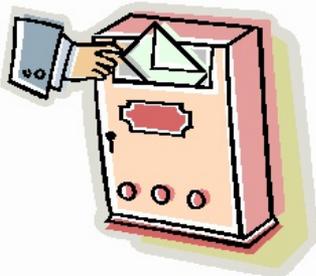
Début mai, les jeunes Rochois vont recevoir dans leur boîte aux lettres un courrier avec un coupon-réponse pour commander leur carte jeunes 2022-2023.

Vous avez jusqu'au 25 mai dernier délai pour apporter en mairie votre demande, sans oublier d'y joindre une photo d'identité.

Cette carte est offerte aux Rochois âgés de 8 à 20 ans et donne accès à un certain nombre d'avantages dans la Région (réduction dans plusieurs enseignes commerciales, réduction à la patinoire, à la piscine, au cinéma).

Les courriers avec coupon-réponses sont distribués dans les boîtes aux lettres par des bénévoles. Merci donc de bien vérifier que les noms et prénoms de vos enfants sont inscrits de façon lisible sur la vôtre, sans quoi le courrier retournera en mairie.

Pour celles et ceux qui n'auraient pas reçu ou simplement égaré le coupon, rendez vous directement en mairie pour faire votre demande.



Etat Civil

Naissances

Giulian GERBAUD BONNAUD né le 14 mars 2022

Jules MERCIER-BRANCHER né le 16 mars 2022

Toutes nos félicitations aux parents !



Décès



Yvette GRANDPERRIN le 28 mars 2022 à 73 ans

Marie-France LAFFOND le 29 mars 2022 à 63 ans

Hélène MENIERE le 5 avril 2022 à 87 ans

Marcelle BOLLE le 10 avril 2022 à 92 ans

Marc BRENOT le 13 avril 2022 à 94 ans

Thérèse BOUZEREAU le 16 avril 2022 à 87 ans

Nos pensées accompagnent leurs familles.

Aide pour l'Ukraine

Rappel

Pour les personnes qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens, le site internet <https://parrainage.refugies.info> est toujours actif et à votre disposition.



Ce portail est la plateforme officielle qui permet aux citoyens de se mobiliser facilement en faveur de l'accueil des personnes réfugiées et déplacées en France.

Les particuliers volontaires seront mis en relation à cette fin avec des partenaires associatifs "de confiance", connus de l'Etat, dans un contexte où les initiatives de tous ordres pourraient se développer.

Roche Canoë Kayak



Le club de Roche Canoë-Kayak organise une journée découverte, le **samedi 18 juin 2022 sur les berges du Doubs à Roche-lez-Beaupré.**

C'est l'occasion de venir pratiquer gratuitement une activité de plein-air dans la bonne humeur !

Il ne vous reste plus qu'à vous munir d'une vieille paire de baskets et d'un maillot de bain !

Rendez-vous tout au long de la journée, de 10h à 18h au bord du Doubs, à coté du terrain de pétanque.

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus !

Accès rue de casamène, parking à coté de la salle Jouffroy d'Abbans.

On vous attend !



Randonnée pour tous

Le club de randonnée de Novillars organise le 8 mai 2022 une randonnée pour tous !

Les circuits : ferme Ruffille, fort de la Dame Blanche.

Au choix, plusieurs distances possibles : 12,16 ou 25 km

Départ à la Mairie de Novillars :

- de 8h30 à 10h00 (circuit de 24 km)
- de 8h30 à 13h30 (circuits de 12 et 16 km)

Participation :

- 5 € par adulte
- 2 € de 12 à 18 ans
- gratuit pour les enfants

Contrôles et ravitaillements le long des circuits

Une boisson gratuite à l'arrivée

Renseignements au 06.42.49.10.39.



La Renaissance

Passage des Etoiles

Les Etoiles sont au nombre de six et sont attribuées en fonction des difficultés gymniques et des points obtenus.

Dimanche 3 avril cinq Jeunesses et quatre Aînées de la Renaissance ont participé au passage des Etoiles à Ornans.

Chez les jeunesses ont obtenu leurs premières Etoiles :

2 étoiles pour Emma-Line BASCOU, Maély CONSTANTIN, Eva MARCHETTO et 3 étoiles pour Capucine TONI.

Eloïse FLEURIAN échoue pour sa quatrième Etoile avec un total de 60,55 sur 61.



Chez les Aînées trois gymnastes sur quatre ont obtenu leur quatrième Etoile : Eline GOMOT, Elena MAIROT et Sarah LAURENT. Alice GINDRO échoue aux barres asymétriques.

Félicitations à l'ensemble des gymnastes pour leur participation et un grand merci à l'ensemble des bénévoles de la Renaissance, qu'ils soient juges ou encadrants.

Finale des Championnats de Franche-Comté Imposés

Dimanche 27 mars les trois gymnastes qualifiées pour les finales avaient rendez-vous au gymnase de Thise.

Catégorie Minime 2 : Louna ELION se classe 4ème et Louison TONI 8ème sur 29 participantes.

Catégorie Séniors 2 : Sarah LAURENT assure une très belle 2ème place à 8 centièmes de la première sur 13 participantes.

On ne peut que féliciter ces gymnastes pour leurs performances lors de ce championnat auquel participaient le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.



Félicitations et merci aux trois gymnastes pour leur classement et à l'ensemble des bénévoles qui encadre toute cette jeunesse.

Bibliothèque

Nouveautés : Romans, BD, DVD, albums vous attendent !

En avril, Diane, Isabelle, Monique et Michèle, bénévoles à la bibliothèque se sont rendues à la médiathèque afin de procéder au renouvellement du fonds d'ouvrages prêtés par celle-ci. De plus, de nouveaux ouvrages ont été achetés.

La liste complète des achats est consultable sur le blog
bibliothequeroche.verblog.com

Expositions Mai- Juin : Travaux d'aiguilles

1. Catherine de L'univers de Cath (Mercerie de Roche-lez-Beaupré) aime associer tissu, rubans, biais, boutons.... au gré de son imagination. Ses créations (tabliers pour dames, hommes, enfants, pochettes pour livres, pochettes à rabats, sacs pour téléphone, paniers divers, lingettes etc...) remplies de couleurs seront exposées à la bibliothèque durant les permanences.



Catherine sera présente
les lundis et mercredis
après-midi du mois de mai
de 16h à 18h.
Pour tout renseignement,
contacter le 06 35 76 62 55



2. Mme Anne-Marie Fillet exposera ses tableaux aux points comptés. Le Point Compté est une technique de broderie. Le principe est de reproduire un dessin, petit ou grand, à partir d'un diagramme en comptant chaque point réalisé. C'est une broderie faite essentiellement au point de croix, sur une toile sans motif peint.



Animations :

Club lecture Adulte : jeudi 12 mai de 16h à 17h30

Atelier "Jouons avec les mots" : lundi 9 mai de 14 h à 15h30

A vos agendas : <https://sebastientheveny.fr/>

Fin juin, séance de dédicace par Sébastien THEVENY auteur roulanais.

<https://www.facebook.com/BibliothequeRocheLezBeaupre>

Histoire de Roche

Histoire de la salle des Frères Lumière et de la Société Civile (suite et fin)

Par Philippe Coutin

Maison des jeunes, Maison pour tous

En 2002, le Conseil municipal décide de baptiser les différentes salles communales et la Maison des Jeunes devient la « Salle des frères Lumière », juste retour des choses pour ce qui fut une salle de cinéma.



Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Nadine COILLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Martine KABANTCHENKO, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr